

41.—Trafic du canal de Panama, par pavillons, pour les exercices financiers terminés le 30 juin des années 1917-1920.

Pavillons.	1917.		1918.		1919.		1920.	
	De l'Atlantique au Pacifique.	Du Pacifique à l'Atlantique.	De l'Atlantique au Pacifique.	Du Pacifique à l'Atlantique.	De l'Atlantique au Pacifique.	Du Pacifique à l'Atlantique.	De l'Atlantique au Pacifique.	Du Pacifique à l'Atlantique.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Argentin.....	-	-	-	1	-	-	-	-
Belge.....	-	-	-	-	1	-	-	1
Bésilien.....	-	-	-	-	-	-	2	1
Britannique.....	371	409	303	396	306	296	393	360
Canadien.....	-	-	-	-	2	-	-	-
Chilien.....	50	49	50	46	48	45	38	41
Chinois.....	-	-	-	2	2	2	2	-
Colombien.....	-	-	-	-	1	-	-	1
Costa-Ricain.....	11	12	10	10	6	6	-	1
Cubain.....	3	3	-	-	-	-	-	-
Danois.....	26	17	44	56	37	42	4	5
Hollandais.....	36	38	31	18	6	13	17	12
Equatorien.....	-	-	-	-	-	1	-	-
Français.....	4	5	19	33	29	75	9	51
Allemand.....	4	2	-	-	-	-	5	12
Grec.....	-	-	1	1	1	2	-	-
Italien.....	1	1	2	2	-	-	13	13
Japonais.....	54	18	33	20	47	40	84	34
Mexicain.....	6	7	-	1	-	1	-	-
Nicaraguayen.....	1	1	-	-	-	-	-	-
Norvégien.....	74	76	145	151	56	72	46	60
De Panama.....	5	2	1	3	-	-	3	1
Péruvien.....	43	43	41	42	34	31	37	38
Portugais.....	-	-	-	-	-	-	1	1
Russe.....	1	1	-	2	3	-	2	-
Espagnol.....	10	10	5	7	2	3	20	21
Suédois.....	7	11	12	14	12	17	10	9
Des Etats-Unis.....	198	266	224	404	268	518	493	636
Uruguayen.....	-	-	-	-	-	-	1	-
Total.....	905	971	921	1,209	860	1,165	1,180	1,298

TRANSPORTS MARITIMES.

Tout ce qui concerne la navigation maritime au Canada est du ressort de deux départements: celui de la Marine et celui du Service Naval.¹ Le ministère de la Marine dirige, administre, inspecte et surveille différents services parmi lesquels se trouvent, notamment: 1°, l'application de la loi de la marine marchande du Canada ("Canada Shipping Act"), et les autres lois du gouvernement fédéral relatives aux transports maritimes; 2°, le pilotage; 3°, la construction et l'entretien des phares, bateaux-phares, signaux de brouillard, bouées et balises; 4°, les ports, havres, jetées, quais et brise-lames; 5°, le Service météorologique du Canada; 6°, les secours aux marins malades ou indigents, et l'établissement, la réglementation et l'administration des hôpitaux de la marine ou destinés aux hommes de mer; 7°, la police des ports et des rivières; 8°, les enquêtes sur les causes des naufrages et des avaries et la compilation des statistiques relatives aux naufrages; 9°, l'inspection des bateaux à vapeur; 10°, le creusement et l'entretien du chenal du fleuve Saint-Laurent; et 11°, l'entretien, pendant l'hiver, des voies maritimes de communication entre

¹Pour informations relatives au département du Service Naval, voir l'index à ce nom.